

SOUTENANCE DE THÈSE

Adrien RENAUD

*Le droit du personnel de l'État
Création, modification et résiliation
des rapports de travail*



VENDREDI 23 MAI 2025

14H15 - SALLE 3050 - UNI MAIL



La présente thèse a pour objet la création, la modification et la résiliation des rapports de travail entre l'État et son personnel. Elle examine les principes juridiques applicables à toutes les collectivités publiques. Cette recherche vise à concilier l'influence du droit privé et le principe de l'État de droit.

Jury : Mme Ursula MARTI, Directrice des affaires juridiques, Office du personnel de l'État, Genève, Prof. Karine LEMPEN, Prof. Frédéric BERNARD, Prof. François BELLANGER (directeur de thèse), sous la présidence du Prof. Luc THÉVENOZ, doyen de la Faculté de droit.

La séance est publique